REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-421 DU 25 AOUT 2006

Chargeant Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, des Sports et des Loisirs de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau pour compter du 25 Août 2006

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006;
- VU Le Décret N°2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du **25 Août 2006, Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, des Sports et des Loisirs** est chargé de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 août 2006

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECPPD 4 - MMEH 4 - SGG - MSP 6 - AUTRES MINISTERES 20 - DEPARTEMENTS 6 - JO 1